



Mairie de  
*Vieille-Saint-Girons*

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Madame le Maire de Vieille-Saint-Girons certifie que le public a été tenu informé de la reprise de l’enquête publique relative au permis d’aménager de 10 ha 87 a 72 ca pour un projet de création d’un lotissement sur la commune de Vieille-Saint-Girons . Cette enquête avait été initialement prévue pour une durée de 32 jours consécutifs du mardi 10 mars 2020 à 9H00 au vendredi 10 avril 2020 à 18h00 et interrompue depuis le 12 mars 2020 suite à la crise sanitaire provoquée par l’épidémie de Covid-19 et les mesures prises nécessitant la suspension des enquêtes publiques en cours. Elle s’est déroulée durant 30 jours consécutifs du mercredi 15 juillet 2020 à 9H00 au jeudi 13 août 2020 à 17 H00.

Cet avis a été affiché en Maire de Vieille-Saint-Girons,

Dates d’affichage :

Le 30 juin 2020

• A l’emplacement habituellement réservé à cet effet, quinze jours au moins avant l’ouverture de l’enquête, et pendant toute la durée de celle-ci.

A Vieille-Saint-Girons, le 14 août 2020

Le Maire

Karine D’ASQUET

